

pour quitter la France en douceur et sans stress



Selon la durée de l'expatriation (+/- 5 ans, demandez-vous s'il est intéressant de laisser ses meubles en France ou de les emmener.



Selon le pays de destination, regardez un logement meublé ou la possibilité d'acheter des meubles sur place, peuvent être des solutions pratiques et raisonnables.



Déménager est aussi l'occasion de faire le tri, de donner voire de jeter. Il y a des produits qui est préférable d'acheter dans le pays d'accueil.



Si vous conservez une adresse en France, n'oubliez pas de modifier la carte grise.



Quelles solutions pour continuer à recevoir son courrier ?

- le faire suivre chez un proche en avertissant la Poste
- faire appel à une entreprise spécialisée qui répondra à votre place aux courriers, factures etc...
- utiliser un service de reexpedition internationale



Quelles couvertures santé choisir pour vous et vos proches? Le choix se fera en fonction du coût des soins médicaux et le coût des assurances locales. Vous pouvez

- vous assurez localement
- cotiser à la caisse des français à l'étranger (CFE)
- ou dans d'autres assurances spécialisées telle que MSH International



Résilier vos contrats en cours un par un par lettre recommandée en prenant le plus d'avance possible en fonction de votre date de départ



Selon votre pays de destination, votre permis de conduire sera valable ou pas. Il vous faudra alors faire une demande d'un permis international. Nous vous conseillons de consulter le consulat général de France de votre pays de destination.



Faites le pont avec votre conseiller bancaire sur votre future situation financière en tant qu'expatrié

check-list DES DÉMARCHES À EFFECTUER AVANT DE PARTIR

Même en partant vivre à l'étranger, vous serez peut être amené à déclarer vos revenus à l'Etat français. En particulier si c'est une entreprise française qui vous envoie travailler à l'étranger. Comme chaque cas est unique, nous vous conseillons de vous rendre à votre centre des impôts.

Si vous partez en famille, il vous faut organiser la scolarité des enfants. Plusieurs solutions s'offrent à vous:

- **une école 100% locale pour une immersion totale mais veiller à la reconnaissance des diplômes**
- **un établissement français à l'étranger. Vos enfants suivront alors le programme français. Sachez que c'est la solution la plus courante chez les expats qui partent avec des enfants d'âge d'aller au collège et au lycée**
- **une école bilingue (française et langue locale). Cela permet à l'enfant de baigner dans sa nouvelle culture et d'étudier dans les 2 langues**
- **l'école à distance et le CNED. Cela vous demandera alors une certaine organisation, de la discipline et du temps à consacrer à vos enfants.**

Pour vous aider dans vos démarches le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (www.diplomatie.gouv.fr) propose des fiches reprenant les éléments essentiels sur chaque pays